

nergie, des Mines et des Ressources. Les études économiques sont confiées à la Direction de la planification économique du ministère ontarien du Trésor et de l'Économique, de même qu'à la Direction de la planification du ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources. D'autres organismes fédéraux et provinciaux prennent une part active à ces travaux.

Cela nous amène, monsieur l'Orateur, à demander si, en réalité, des projets sont en préparation pour détourner des cours d'eau et exporter de l'eau douce aux États-Unis. Bien entendu, je ne sais pas si de tels projets sont enfouis quelque part dans les services que dirige le ministre. Je sais bien, cependant, qu'aux États-Unis on parle très ouvertement de la nécessité d'importer de l'eau dans les régions arides du pays. Il se pourrait bien qu'avant la fin du siècle, les États de l'Ouest utilisent de l'eau du Canada pour suppléer à leurs maigres approvisionnements. C'est l'avis de M. Donald W. Calvin, vice-président de la fédération des États de l'Ouest.

• (9.00 p.m.)

M. Lewis Smith, ingénieur hydraulique de Denver, aurait également déclaré, à la réunion de juillet du Conseil des eaux des États de l'Ouest, que pour obtenir de l'eau du Canada, il importe de faire comprendre aux Canadiens que l'économie de leur pays profiterait d'un programme de détournement des eaux. Les gouverneurs de l'Ouest ont également lorgné les eaux du Canada au cours de la récente réunion de la conférence des gouverneurs de l'Ouest, à Seattle, Washington. Le *Times* de Los Angeles a rapporté en ces termes les propos du gouverneur Stan Hathaway, qui traduisaient, semble-t-il, l'opinion de la majorité:

... nombre d'entre nous sont d'avis que la vraie solution est d'importer de l'eau du Canada.

Le gouverneur de la Californie, M. Ronald Reagan, a ajouté: «Nous donnerions une université en échange pour de l'eau». La question de détourner et d'exporter de l'eau vers les États-Unis a été posée à la Chambre au ministre le 19 novembre. Il a répondu qu'aucuns pourparlers de ce genre n'étaient actuellement en cours entre le Canada et les États-Unis. Il n'en demeure pas moins que cette question est tout à fait présente à l'esprit de nombreux Canadiens. Puis-je lire quelques-unes des opinions exprimées pendant la conférence interprovinciale tenue à Québec en août dernier. Elles sont intéressantes et méritent d'être rapportées à la Chambre. Voici un passage d'un article publié dans le *Globe and Mail* du 6 août 1969:

Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a mis l'accent sur le besoin de renseigne-

ments relatifs aux ressources et aux besoins en eau. «J'exigerai une étude extrêmement sérieuse avant que nous ne vendions une goutte d'eau douce et je ne crois pas qu'une telle étude ait été faite.

«Je ne tiens pas à aider un autre à se débarrasser de sa pollution avec de l'eau propre, a déclaré M. Robarts. Je pense que la pollution doit être combattue à la source.»

«Par contre, si l'on avait besoin d'eau, la question serait de savoir d'où elle viendrait.»

Il est possible, je crois, de répondre à la dernière question. L'eau viendrait, bien entendu, des régions qui peuvent fournir de l'eau douce. Selon le premier ministre Ed Schryer du Manitoba la juridiction sur les eaux deviendrait une question d'importance primordiale lorsque des propositions seront formulées pour la vente d'eau à d'autres, surtout aux États-Unis. Il aurait ajouté que selon lui, il ne faudrait pas exporter d'eau à des fins industrielles, et que toute eau exportée devrait l'être d'abord sous une forme transformée, notamment sous forme d'énergie électrique. Voilà un point fort intéressant. Selon un de mes électeurs, il n'y aurait qu'une façon de vendre de l'eau: en bouteille. Le premier ministre Schryer souhaite qu'elle soit préalablement transformée en énergie électrique. Il ajoute, cependant, que, s'il existe dans le Nord des provinces de larges étendues d'eau qui ne peuvent servir à d'autres fins, il ne serait pas sensé de refuser d'envisager toute vente future de ce dont peut se passer la population canadienne.

Me permettrait-on de citer des informations sur les quantités d'eau disponibles. Il existe des données là-dessus et je vais m'y reporter dans un instant. Je vais vous lire un passage d'un document intitulé «The Rationale of Water Export and its Implications for Water Resources Research in the North», présenté en 1968 par un professeur de géographie à l'Université de l'Alberta. Il y dit ceci:

Au Canada, le volume total des eaux disponibles pouvant être utilisées à l'avenir, ne dépassera probablement pas un milliard d'acres-pieds. Actuellement nous en utilisons 2 p. 100 environ pour nos besoins, nous en consommons de 0.3 à 0.47 et nous en sacrifions temporairement environ 10 p. 100 pour diluer la pollution... D'ici l'an deux mille, il n'est guère probable que nous prélèverons plus de 10 p. 100 ou consommerons plus de 2 p. 100 du volume disponible. Avec l'aide de nos voisins, en particulier ceux de la région des Grands lacs, nous polluons peut-être de 20 à 30 p. 100 du volume total. La plus grande part des ressources s'écoulera dans la mer sans avoir pratiquement servi.

L'un des premiers ministres a proposé que tout excédent d'eau s'écoulant dans la mer soit exporté sous une forme ou sous une autre aux États-Unis. Selon le *Globe and Mail*, un autre premier ministre présent à la conférence, M. Thatcher de la Saskatchewan, a dit:

Nous nous opposons catégoriquement à la vente à l'étranger tant que les besoins de notre province,